

Publié le 11 décembre 2015

## Citivia, la nouvelle offre groupée du Haut-Rhin

À Mulhouse, inutile aujourd'hui de chercher à mettre la main sur la Société d'équipement de la région mulhousienne (Serm), pas plus qu'il ne sera facile à Colmar de remonter la piste de la Société d'économie mixte de Haute Alsace (Semha). En effet, depuis le mois d'octobre elles officient toutes les deux sous la même identité : Citivia.



L'opération ne s'est pas faite en un jour, mais les deux sociétés n'ont pas hésité longtemps à se donner la main. Elles font à peu près le même métier, aménagement et construction, et s'avèrent complémentaires sur certains autres.

Tout commence à Mulhouse, où en 2011 la Serm est passée sous le statut de **Société publique locale** (Spl). Ce dernier lui assure la maîtrise des marchés publics locaux, mais ne lui permet plus de concourir sur des marchés n'émanant pas de ses actionnaires. L'idée des élus et de la direction est de créer une filiale, sous forme de Sem, afin d'ouvrir des opportunités d'accès à d'autres marchés. *"Il aurait fallu en créer une ex-nihilo, ce qui aurait multiplié les structures alors que la Semah, Sem départementale, pouvait jouer ce rôle"*, explique **Stéphan Muzika**, directeur général.

## Vers la création d'un GIE

Après réflexion, en mai 2014 les élus locaux s'entendent pour créer un groupement d'intérêt économique (GIE) qui permet de mutualiser les fonctions supports : directions, services financiers, juridiques, commerciaux. Il facilite l'échange de compétences. Par exemple, la **Serm** n'avait pas d'équipe commerciale, c'est donc celle de la **Spl** qui en assure le service. De même, elle ne possédait pas de compétences dans la rénovation de l'habitat ancien, aujourd'hui, avec l'appui technique de sa partenaire, elle pourra signer des contrats sur ces marchés.

En revanche, la Sem avait développé une grande expertise dans la construction d'Ehpad, elle en fait aujourd'hui bénéficier la Spl. *"Entre les deux parties, la règle est simple, chacun a conservé sa propre comptabilité et, chacun facture à l'autre la prestation qu'il lui a fournie"*, poursuit le directeur.

Sur un plan purement juridique, les deux Epl ont conservé leur propre statut, leurs actionnaires, mais aussi leur périmètre d'intervention, le département pour la Sem, l'agglomération mulhousienne pour la Spl, sauf que, en raison de la mutualisation de leurs compétences, leurs champs d'intervention s'élargissent. Cette année, elles ont décidé de franchir un nouveau cap pour donner plus de visibilité à leur rapprochement.

Désormais, les voici toutes deux regroupées sous la bannière **Citivia**, conçue par l'agence Prospectiv de Colmar : **Citivia Spl** pour l'ex Serm et **Citivia Sem** pour l'ancienne Semha. *"Les termes comme société d'équipement, ça fait un peu vieillot de nos jours. Nous voulions une forte identité, qui donne une idée de groupe même si nous n'en sommes pas un. Changer de nom c'est une façon de dire à nos clients que l'on change de dimension, que nous nous inscrivons dans une nouvelle dynamique"*, conclut Stéphan Muzika.

Pierre Magneto/Naja